

Réunion du Conseil Municipal du 09 Octobre 2020

Compte rendu

L'an deux mille vingt, le 09 Octobre à 19 heures, le Conseil municipal de REYVROZ dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle polyvalente.

Date de convocation du Conseil municipal : 01 Octobre 2020

Présents : M. LOMBARD Gérald, Mme CORNIER Andrée, M. DUPRAZ Didier, M. CANTAN Cyrille, M. ELIE Michel, M. IRLES Florian, M. LEMAIRE Edmond, M. GERIN Stéphane, Mme MENTHON Dorothée, Mme MONTET Stéphanie, Mme COLLOUD Colette, M. DECORZENT Laurent, M. COLLOUD Amaury, M. MOREL-CHEVILLET Bruno.

Excusé : M. DUBOIS Olivier.

M. CANTAN Cyrille a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire demande que soit ajouté à l'ordre du jour :

- *Budget Principal DM2*
- *Budget Principal DM3*
- *Demande de subvention au Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes*
- *Dons Alpes-Maritimes*

Le conseil à l'unanimité donne son accord.

Le Conseil municipal approuve le compte rendu du 11 Septembre 2020.

INTERCOMMUNALITE

➤ Modification des statuts CCHC

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil municipal de la nécessité de modifier les statuts de la Communauté de Communes du Haut-Chablais. Il expose les raisons de cette demande de la CCHC. Le Conseil municipal à l'unanimité, approuve la modification.

➤ Désignation des membres des commissions CCHC

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, désigne les représentants des commissions CCHC suivants :

- Déchets : M. CANTAN Cyrille
- Sentiers : M. IRLES Florian
- Mobilité : M. ELIE Michel
- Culture : Mme MONTET Stéphanie – sous-commission biblio : M. ELIE Michel
- Service technique, voirie, travaux : M. DUBOIS Olivier
- Santé, action sociale : Mme MENTHON Dorothée
- GEMAPI : M. DUPRAZ Didier

➤ Point sur le Plui-H

La commission urbanisme s'est réunie pour faire le point sur les remarques de la DDT. Le cabinet Epode a recensé tous les gisements, en ce qui concerne la commune : 2.43 hectares. Ces gisements demandent à être revu étant donné leur situation de constructibilité. D'autres sujets ont été évoqués et en particulier les zones humides. Une réunion avec le cabinet et le service urbanisme de la CCHC va avoir lieu prochainement pour faire un retour à la DDT.

URBANISME

➤ Certificat d'Urbanisme :

- **CU07422220B0018** – NOVALPS – Donation-Partage Mme GERMAIN Yolande à ses enfants – CHEMESSOZ – parcelles A 2436 ; B 406-651-934-951-936-1619-1989-2103-2293-2376-1398-1540-1710-2197-2382-2383-2384-2387 ; C 830-842.

➤ Déclaration Préalable :

- **DP N° 07422220B00011** – M. VULLIEZ Dominique – 579 Route du Chef-Lieu – parcelles B 2700-2702-2747 – Peinture façade rez de chaussée, sous-sol. Avis favorable.
- **DP N° 07422220B00012** – M. GERIN Stéphane – 8 Route du Perrozet – parcelle A 960 – Réfection bardage extérieur et isolation extérieure. Avis favorable.

BUDGET

➤ Indice de qualité comptable 2019

La Direction Générale des Finances Publiques de Thonon à fait parvenir à la commune les restitutions relatives au contrôle hiérarchisé de la dépense pour l'année 2019. Lecture en est faite au conseil par Mr le Maire qui répond aux questions posées.

➤ Budget Principal DM2

Monsieur le Maire,

Explique que nous devons réalimenter le compte 63512 « Taxes foncières » sur le budget principal afin de payer la totalité des Taxes foncières 2020. Nous devons faire la Demande de Modification suivante :

Fonctionnement
Dépenses

615231/011	Voirie	- 200 €
63512/011	Taxes Foncières	+ 200 €

➤ Budget Eau DM3 :

Monsieur le Maire,

Explique que nous devons réalimenter le compte 678 « Autres charges exceptionnelles ». Nous allons donc faire la Demande de Modification suivante :

Fonctionnement
Dépenses

673/67	Titres annulés (sur ex. ant.)	- 300 €
678/67	Autres charges exceptionnelles	+300 €

➤ Subvention Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes

Monsieur le Maire explique que pour le financement concernant le réaménagement de l'accueil / secrétariat de mairie, la commune va présenter un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes au titre du bonus relance 2020-2021.

➤ Appel aux dons – Alpes-Maritimes

Face à l'ampleur de la catastrophe qui a touché de nombreux secteurs des Alpes-Maritimes suite au passage de la tempête Alex, le président de l'Association des Maires de Haute-Savoie, Nicolas RUBIN, invite les collectivités de la Haute-Savoie à témoigner de leur solidarité et à apporter leur soutien aux communes durement touchées par les intempéries de ces derniers jours.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'attribuer une subvention en faveur des localités touchées. Le Conseil municipal après avoir délibéré approuve cette décision et décide d'attribuer une subvention de 1 000 €.

DIVERS

➤ Désignation des représentants à la Commission Communale des Impôts Directs

Le Conseil doit proposer 12 membres titulaires et 12 membres suppléants à la Commission Communale des Impôts Directs. C'est ensuite aux services des impôts de faire le choix des 6 titulaires et 6 suppléants qui seront désignés.

La liste de ces représentants sera diffusée ultérieurement

➤ Sinistre parking de la Cure

Le mur de soutènement du parking de la Cure s'est affaissé partiellement. Une demande a été faite auprès de notre assureur pour voir s'il pourrait y avoir une prise en charge de ce sinistre. En attente de leur réponse.

➤ Commission de contrôle des listes électorales

Nous avons nommé Mme CORNIER Andrée à la commission de contrôle. La Préfecture nous rappelle que nous devons désigner un autre conseiller municipal, ni maire, ni adjoint ni porteur d'une quelconque délégation en termes de listes électorales. Le Conseil municipal décide de nommer M. DECORZENT Laurent.

➤ Fibre optique

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique, le Syane nous signale qu'il y a lieu de rehausser 5 poteaux « aériens » à la charge de la Commune. Dans l'attente d'un devis. La Commune fera une demande de subvention auprès du Syane.

➤ Spectacle des chemins de Traverse

Dans le cadre des chemins de Traverse organisé par la M.A.L, un spectacle aura lieu le 19 octobre 2020 à la salle polyvalente.

➤ 11 novembre

La cérémonie du 11 novembre aura lieu au monument aux morts à 11h15

QUESTIONS DIVERSES

➤ Bibliothèque

Durant la période scolaire 2019/2020 et dans le cadre de la « vache qui lit », les enfants de 9 à 12 ans ont eu à voter pour leur livre préféré parmi les 6 proposés. Le résultat sera divulgué le dimanche 18 octobre dans le cadre du Festival des petits malins.

Samedi 17 octobre (matin), Sandrine BEAU, l'auteur de « *Peur dans la neige* » viendra à la bibliothèque de Reyvroz pour animer un atelier sur le roman policier. A l'issue de cet atelier, les parents pourront s'entretenir avec l'auteur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h00.

Prochain Conseil Municipal le 13 Novembre à 19h.

**Le Maire,
Gérald LOMBARD**

